

les spoliateurs estant lad injure faite a leur officier en hayne de ses commissions et pour en empêcher leffet comme il offre veriffier. Et le Suppaut continuera a prier dieu pour la prosperité et santé de vostre majesté

Peronne du Mesnil

MÉMOIRE DU SIEUR GAUDAIS DUPONT à MGR COLBERT

Monseigneur de Collbert

Monseigneur

Si je ne vous ay Entretenu a mon retour de Canada ni de bouche ni par escript deds affaires qui concernent le Sr du Meny Cest questant une toute particulière Et qui ne regardait point celles du Roy je ne lay pas jugée digne d'interrompre vos plus Importantes occupations destinées au service de S. Mté et de l'estat.

Mais puisqu'il vous plaist d'en estre Informé pour vous en esclaircir plus facilement je les reduiray a deux points.

Le premier qui touche ses prétendus moiens pour faire revenir a S. Mté des sommes Immences de deniers est aussi specieux qu'en Sa Suite Il se trouverra non seulement faux mais qu'il na aucune aproézd du vray semblable.

Le second a pour object sa personne et les procédures faictes contre luy par ordre du Conel souverain établi a Québec suivant l'Intention de Sad Mté.

Quant au premier vous aures sil vous plaist monseigneur agreable que je vous dize que deux ou trois jours après mon arrivée a Quebec Led Sr du Mesnil me fist l'honneur de me venir voir Et me proposa quil avoit des moiens pour faire revenir a Sad Mté une somme de Trois a quatre millions de livres sans me les expliquer fondés sur les divertissements faicts par ceux qui aurint manié ou administré les deniers publics.

Il fault advouer que d'abord j'ai trouvé sa proposition fort belle quant à la somme Et que si il la vous avoit faicte semblable que vous monseigneur n'en auriés esté moint touché que moy.